

Séance publique du 14 juin 2004

Délibération n° 2004-1960

commission principale : finances et institutions

objet : **Compte administratif 2003 - Programmation pluriannuelle des investissements**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 mai 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La présentation générale du compte administratif de la programmation pluriannuelle d'investissements

Le 21 décembre 2001, le Conseil a décidé de gérer l'investissement communautaire en autorisations de programme et crédits de paiement (AC/CP) et a adopté la liste des opérations à réaliser pendant le mandat pour une capacité d'investissement de :

- 1 150 M€ pour le seul budget principal, c'est-à-dire financée par le contribuable de la fiscalité directe locale,
- 185 M€ pour le budget de l'assainissement, c'est-à-dire financée par l'utilisateur qui paie la redevance d'assainissement,
- et 77 M€ pour le budget des eaux, c'est-à-dire financée par l'utilisateur qui paie ses consommations d'eau potable.

L'affectation du financement aux opérations se fait en respectant un processus décisionnel qui place la décision, au niveau de l'exécutif communautaire, du Bureau délibératif ou du Conseil.

Au 31 décembre 2003, 614 opérations ont été individualisées pour un montant total d'autorisations de programme en charge nette de 725,3 M€ pour le budget principal, 40,7 M€ pour le budget des eaux et 168,2 M€ pour le budget de l'assainissement. La capacité de financement votée en 2001 est donc mobilisée à 66 % à la fin de l'année 2003.

Au 31 décembre 2003, il est constaté un montant de réalisation effective en charge nette de 225,4 M€ pour le budget principal, 19,8 M€ pour le budget des eaux et 68,7 M€ pour le budget de l'assainissement. Les montants réalisés sur ces budgets en 2003 sont respectivement de 112,1 M€, 8,1 M€ et 53,3 M€.

Hormis le niveau de réalisation en assainissement en forte augmentation du fait des travaux dans la station d'épuration à Pierre Bénite, les montants en charge nette pour 2003 sont assez proches de ceux de l'exercice 2002 pour le budget principal et le budget des eaux.

Toutefois, ces chiffres sont à considérer en analysant séparément les montants réalisés en dépenses et en recettes. En effet, pour le budget principal, les dépenses de l'exercice 2003 sont en augmentation de 24,7 M€ par rapport à 2002 et les recettes augmentent de 25,9 M€. Cela explique une légère baisse de la charge nette d'une année sur l'autre, alors que la réalisation physique des opérations est en progression sensible.

Le taux de réalisation cumulée des autorisations de programme individualisées pour les années 2002 et 2003 est de 41 % en dépenses et de 56 % en recettes sur l'ensemble des budgets. Ces chiffres sont détaillés dans les tableaux ci-joints par thèmes.

Pour chaque autorisation de programme globale, le développement suivant présente les montants comparatifs réalisés en charge nette, pour les années 2002 et 2003, ainsi que des éléments d'explication des variations d'un exercice à l'autre.

Les éléments d'analyse par autorisations de programme globales

Développement économique : montant réalisé 2003 : 3,9 M€, réalisé 2002 : 26,8 M€

L'autorisation de programme développement économique comprend principalement des secteurs d'aménagement à dominante économique gérés par les missions territoriales (mission 8°, portes des Alpes, Gerland, confluence, Vaise) et les opérations de requalification de zones industrielles.

La réalisation des opérations a été fortement marquée par la fin des paiements et des encaissements de recettes pour l'opération du pôle agro-alimentaire à Corbas et de l'opération foncière sur le site de RVI à Vénissieux. Par ailleurs, la première tranche d'aménagement du parc de Gerland, ainsi qu'une partie de l'aménagement du secteur Part-Dieu, se sont achevées en 2003.

En revanche, les opérations du quartier de l'Industrie à Lyon 9° et la construction de voies nouvelles à Vaise, rues de Saint-Cyr et de Paris notamment, sont entrées dans leur phase de pleine réalisation en 2003.

Enfin, le projet global et le coordonné de requalification des zones industrielles de Craponne, de la Soie, de la Rize, vallée de la chimie, Lyon nord, Lyon sud-est, Périca, Meyzieu et La Mouche a débouché à la fin de 2003 sur l'individualisation de nouvelles opérations au périmètre plus cohérent mais les paiements ont débuté en 2004.

Grands équipements d'agglomération : montant réalisé 2003 : 23,4 M€, réalisé 2002 : 3,7 M€

Cette autorisation de programme globale ne concerne que l'opération de la salle 3000.

La plupart des marchés de travaux ont été passés en 2003, ce qui explique la progression sensible des dépenses en 2003, notamment pour la construction du parc de stationnement (+ 29,7 M€ en 2003). Toutefois, c'est à partir de 2004 qu'interviendront les plus grosses dépenses.

Contrat de plan : montant réalisé 2003 : - 19,5 M€, réalisé 2002 : 0,08 M€

Les travaux de confortement des sols en vue de l'installation d'un pôle agro-alimentaire ont eu un fort impact sur l'autorisation de programme globale contrat de plan du fait de l'encaissement des recettes importantes en 2003. De même, la fin de l'opération ENS s'est traduit par l'encaissement de participation pour plus de 25 M€.

Ces montants importants ont une influence à la baisse sur le montant réalisé en 2003, et amène une charge nette négative, alors que des opérations telles que l'école Rockefeller, l'INRP ou le Cnam sont entrées en phase de réalisation effective.

Déplacements urbains : montant réalisé 2003 : 59,6 M€, réalisé 2002 : 52,5 M€

L'autorisation de programme globale déplacements urbains comprend quatre grandes catégories d'opérations : les opérations globalisées de voirie de proximité, les opérations de voirie d'un montant supérieur à 500 K€, les opérations liées à l'amélioration du trafic routier et des infrastructures et les opérations d'aménagement connexes aux lignes de tramway.

En 2003, des moyens importants ont été affectés à la réalisation d'opérations de voirie de proximité, de plantation d'arbres d'alignement et de réparation de chaussées avec une augmentation de 5M€ en cours d'année. Au total 25,8 M€ ont été dépensés pour ces activités. Les programmes de sécurisation des tunnels et de régulation du trafic avec le projet Criter en particulier se sont poursuivis au cours de l'année 2003 à un niveau élevé de plus de 9,2 M€.

Enfin, les individualisations d'autorisations de programme pour des opérations d'aménagements connexes aux nouvelles lignes de tramway ont été mises en place en 2003 pour la réalisation des études dans le cadre du projet LEA et des liaisons A3 et A5. La majeure partie des travaux d'aménagement liés à l'extension de la ligne de tramway à Saint Priest s'est également déroulée en 2003.

Habitat et politique de la ville : montant réalisé 2003 : 5,6 M€- réalisé 2002 : 0,8 M€

En 2003, 3,3 M€ de plus ont été dépensés par rapport à 2002 dans les quartiers prioritaires et notamment pour les opérations de renouvellement urbain de Bron-Parilly et Terrailon, les GPV de Vénissieux, Vaulx en Velin, la Duchère et Rillieux la Pape. Cela s'est traduit par la réalisation d'opérations de réhabilitation et de dynamisation de commerces comme à Vaulx en Velin, d'amélioration des services publics avec la Maison des services publics à Vénissieu, d'aménagement de dessertes des quartiers en matière de transports en communs et la démolition d'ensembles dégradés.

Des décisions concernant la politique de maîtrise foncière pour le logement social ont été prises en novembre 2003. Ces décisions se répercuteront à compter de 2004, sur les montants réalisés de réserves foncières.

Aménagement urbain et espaces publics : montant réalisé 2003 : 13,1 M€ réalisé 2002 : 8,4 M€

Ces autorisations de programmes globales comprennent notamment les travaux primaires des ZAC, les aménagements de centralité et d'urbanisme commercial ainsi que les espaces publics.

L'année 2003 est marquée par la poursuite d'opérations d'aménagement dans le cadre de programmes globaux comme la réhabilitation des pentes de la Croix-Rousse à Lyon 1er ou celle du secteur Moncey-Paul Bert à Lyon 3°.

Des opérations importantes ont démarré comme la place Roosevelt à Chassieu ou le hameau de Trèves Pâques à Collonges au Mont d'or. Les acquisitions foncières dans le cadre du Carré de la Soie : pôle multimodal et pôle sportif et de loisirs ont été réalisés à hauteur de 5,5 M€ en 2003.

Les travaux primaires dans la ZAC Pesselière à Mions et la réalisation de la bretelle A7 dans le secteur de la Saulaie à Oullins se sont terminés en 2003. Le secteur de la Porte des Alpes à Saint Priest, à travers les opérations bassin minerve et secteur central, a fait l'objet d'importants travaux en cohérence avec ceux de la ZAC des Hauts de Feuilly.

En matière d'espaces publics, la progression du mandatement est forte entre 2002 et 2003, notamment du fait du démarrage de l'opération d'aménagement des berges du Rhône (1,2 M€ mandaté en 2003) ainsi que du commencement simultané d'opérations à Villeurbanne, Rillieux la Pape, Jonage, Feyzin, la Tour de Salvagny, Fontaines sur Saône et Charly.

Investissement foncier : montant réalisé 2003 : 7,9 M€ réalisé 2002 : 5,5 M€

Les opérations de cette autorisation de programme globale sont regroupées dans des opérations globalisées de montant important. Les acquisitions pour réserves foncières sont restées stables et de l'ordre de 7,4 M€, à l'exception de celles destinées au logement social en progression de plus de 1 M€ avec 1,3 M€ en 2003. Ces acquisitions foncières ont vocation à s'accroître fortement à partir de 2004.

L'année 2003 est marquée, également, par une forte progression des acquisitions foncières pour le compte de tiers (35 M€) dont le poids financier est neutre en charge nette mais traduit une forte activité foncière publique.

Ecologie urbaine : montant réalisé 2003 : 6,1 M€ réalisé 2002 : 8 M€

Cette autorisation de programme globale comprend principalement les opérations de la collecte et du traitement des déchets et la gestion des eaux de ruissellement et des réseaux hydrauliques.

La mise aux normes de l'usine d'incinération de Gerland (33 M€) a commencé en 2003 par des études et la consultation des entreprises. L'opération d'extension de la collecte sélective a pris fin mi-2002 ce qui explique la différence de mandatement entre 2002 et 2003. Dans le cadre du plan de mandat, la construction ou la rénovation de plusieurs déchetteries est en cours et notamment à Lyon 9°, Décines Charpieu, Saint Genis les Ollières, Villeurbanne rue Krüger et Francheville-Sainte Foy lès Lyon, ces trois dernières ayant débuté en 2003.

Maintenance et renouvellement : montant réalisé 2003 : 11,8 M€, réalisé 2002 : 7,6 M€

Cette autorisation de programme globale regroupe les opérations globalisées nécessaires au fonctionnement de l'administration communautaire : l'informatique, les bâtiments, les mobiliers et les véhicules. L'augmentation de 3,2 M€ entre 2002 et 2003 correspond principalement aux renouvellements en 2003 d'un grand nombre de véhicules lourds de propreté.

Budget annexe des eaux : montant réalisé 2003 : 8,8 M€, réalisé 2002 : 11 M€

Budget annexe de l'assainissement : montant réalisé 2003 : 53,3 M€, réalisé 2002 : 15,4 M€

Ces autorisations de programme comprennent les investissements propres aux activités de production et disposition de l'eau potable et de traitement des eaux usées : la sécurité de la ressource, les branchements, les stations d'épuration, les travaux sur les réseaux y compris dans le cadre opérations de voirie ou d'aménagement urbain.

En matière de travaux pour la distribution d'eau potable, on citera notamment ceux liés à la sécurisation (le renouvellement des branchements plomb, le changement des canalisations en amiante ciment, etc.) qui se sont poursuivis à rythme régulier, à hauteur de 4,1 M€ et la construction d'une station-relais chemin des Fontanières à Sainte Foy lès Lyon qui sera terminée en 2004 pour laquelle 1,9 M€ a été mandaté.

Les travaux de réhabilitation et de déviation des projets pour Lyon-Confluence ont également commencé en 2003 et ont nécessité 1,4 M€ pour l'assainissement et les réseaux d'eau potable.

Le budget de l'assainissement en 2003 est marqué principalement par la reconstruction de la station d'épuration à Pierre Bénite, ce qui explique largement l'augmentation des dépenses mandatées entre 2002 et 2003, soit plus de 32 M€ en charge nette ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Constate :

a) - la réalisation des autorisations de programme votées à la clôture de l'exercice 2003, en conformité avec la réalisation constatée au compte administratif 2003, à hauteur de :

- budget principal

- 725,30 M€ individualisés,
- 225,40 M€ réalisés au total pour le budget principal,

- budget annexe des eaux

- 40,66 M€ individualisés,
- 19,82 M€ réalisés au total pour le budget annexe des eaux,

- budget annexe de l'assainissement

- 168,20 M€ individualisés,
- 68,74 M€ réalisés au total pour le budget annexe de l'assainissement,

b) - la réalisation par autorisations de programme figurant dans les tableaux joints en annexe.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,